

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021_47 Réaménagement du cimetière

Rapporteur : C. Guéguen

L'entretien du cimetière actuel nous crée de plus en plus souvent des difficultés, liées notamment :

- à l'utilisation du sable de kaolin dans toutes les allées (évacuation des eaux pluviales difficiles / canalisations obstruées) ;
- à notre volonté d'une application totale de la charte « zéro phyto » sur l'entretien des espaces publics (quelques endroits difficiles à entretenir) ;

De plus, l'orientation des visiteurs n'y est pas toujours aisée.

Le projet d'aménagement du cimetière vise donc plusieurs objectifs :

- Faciliter la circulation des véhicules utilitaires (travaux, cérémonies...) sur certaines allées dédiées ;
- Renforcer et augmenter la visibilité de notre engagement dans le « zéro phyto » par l'engazonnement des contre-allées réservées aux piétons ;
- Favoriser l'orientation des personnes au sein de cet espace par l'installation d'une borne interactive de recherche sur les emplacements.

Le coût des aménagements est estimé à :

Nature	HT	TTC
Revêtements des allées	39 102,30 €	46 922,76 €
Engazonnements	10 390,62 €	12 468,74 €
Borne interactive	10 249,00 €	12 298,80 €
TOTAL	59 741,92 €	71 690,30 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 02 mars 2021 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

Adopté par 29 voix pour – 4 abstentions (LAMY Henri Philippe, KERDELHUE Régis, LOISEL Isabelle, LE GROGNEC Pierre Yves).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 mars 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

